

2^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2020
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES
9 septembre 2020, 19 h
(Rencontre en visioconférence)

Procès-verbal de la 2^e Assemblée régulière 2020 du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules, tenue le mercredi 9 septembre 2020, à 19 h par visioconférence.

PRÉSENCES :

M. Patrick-André Lavoie	Président
M. Luc Dumont	Vice-président
M. André Bouchard	Administrateur
M. Hervé Landri Fondja	Administrateur
Mme Myriam Simard	Trésorière
Mme Jessie Martin	Secrétaire

Mme Dominique Tanguay	Conseillère municipale du district des Saules
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale du district de Vanier- Duberger

ABSENCES :

Aucun

IL A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M. Mario Demeule	Conseiller en consultations publiques Arrondissement des Rivières
Mme Rosie-Anne R. Vallières	Secrétaire de soutien
M. Christian Lepage	Conseiller en urbanisme de la Ville de Québec
M. Michel Hubert	Conseiller en urbanisme de la Ville de Québec

Outre les personnes ci-haut nommées, 2 personnes assistent à cette rencontre (1 femme, 1 homme).

**ORDRE DU JOUR DE DE LA 3^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2020 DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES
9 septembre 2020, 19 h
(Rencontre en visioconférence)**

20-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
20-02-02	Explication du fonctionnement de la rencontre	19 h 02
20-02-03	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
20-02-04	Demandes d'opinions:	19 h 10

- Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22118lp, 22513lp et 22515lp R.C.A.2V.Q. 280
(Réf. : Parc technologique du Québec Métropolitain compensation environnementale)
- Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22604Cb R.C.A.2V.Q. 282
(Réf. : 1950 boulevard Wilfrid-Hamel, projet de développement commercial nécessitant des modifications au zonage)

20-02-05	Information des conseillères municipales	20 h 15
20-02-06	Questions et commentaires du public	20 h 30
20-02-07	Plan d'action du conseil de quartier (suivi)	20 h 40
20-02-08	Adoption du procès-verbal du 3 mars 2020	20 h 45
20-02-09	Affaires découlant du procès-verbal et du compte rendu	20 h 50
20-02-10	Correspondance et trésorerie :	20 h 55

- Bilan mensuel
- Services de secrétariat

20-02-11	Divers	21 h 00
----------	--------	---------

- Prochaines activités de participation publique
- Préparation du rapport annuel 2019 (suivi)
- Préparation des états financiers 2019 (suivi)
- Présentation spéciale à l'assemblée générale annuelle (suivi)
- Mandat des administrateurs et élections
- Calendrier des rencontres 2020-2021
- Assemblée spéciale à la fin du mois de septembre

20-02-12	Levée de l'assemblée	21 h 15
----------	----------------------	---------

20-02-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Lavoie souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

20-02-02 EXPLICATION DU FONCTIONNEMENT DE LA RENCONTRE

M. Demeule explique les modalités de fonctionnement de cette rencontre. Puisqu'il s'agit d'une rencontre ayant pour but d'obtenir l'avis du Conseil de quartier concernant les projets présentés, les citoyens sont invités à se manifester lors de la période de question des citoyens plutôt qu'en période de présentation des projets.

20-02-03 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Patrick-André Lavoie procède à la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.

Les points à l'ordre du jour sont modifiés tel que présenté en gris ci-dessous :

Ajout :

20-02-07 Plan d'action du conseil de quartier (suivi – rapport annuel)

Retrait :

20-02-09 Affaires découlant du procès-verbal

SUR UNE PROPOSITION DE M. PATRICK-ANDRÉ LAVOIE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. LUC DUMONT IL EST RÉSOLU À MAJORITYER d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

20-02-04 DEMANDE D'OPINION

M. Demeule précise que les administrateurs ont reçus les informations requises à la consultation de ce soir. De plus, deux conseillers en urbanisme sont également présents pour nous présenter les deux projets. Une consultation publique a préalablement eu lieu.

- **Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22118lp, 22513lp et 22515lp R.C.A.2V.Q. 280 (Réf. : Parc technologique du Québec Métropolitain compensation environnementale)**

Mme Dominique Tanguay fait une brève introduction. Elle mentionne que l'objet de cette demande concerne des terrains qui appartiennent à la Ville.

Présentation du projet de modification par M. Michel Hubert. Le contenu de la présentation se retrouve dans les documents remis à tous les membres du conseil de quartier.

Une période de questions et commentaires suit la présentation du projet de modification. Aucun commentaire n'est formulé.

RÉSOLUTION 20-CA-09

RECOMMANDATION DU PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 22118lp, 22513lp et 22515lp, R.C.A.2V.Q. 280 (RÉF.: PARC TECHNOLOGIQUE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN – COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE)

IL EST RÉSOLU UNANIMENT DE RECOMMANDER AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES D'ACCEPTER LE PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 22118lp, 22513lp et 22515lp, R.C.A.2V.Q. 280 (RÉF.: PARC TECHNOLOGIQUE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN – COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE)

ADOPTÉE

- **Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22604Cb R.C.A.2V.Q. 282 (Réf. : 1950 boulevard Wilfrid-Hamel, projet de développement commercial nécessitant des modifications au zonage)**

Mme Dominique Tanguay fait une brève introduction. Elle mentionne qu'il y a environ 2 ans, une demande d'opinion avait été demandée pour modifier le zonage afin de permettre de construire des bureaux et commerces sur cette propriété que possède Trudel Alliance. Ce dossier avait été présenté au conseil de quartier et il avait suscité l'intérêt des citoyens demeurant à proximité. Un accueil positif avait été obtenu pour ce projet. La présente demande vise à modifier à nouveau le zonage pour que certains locataires potentiels puisse occuper les futurs locaux.

Présentation du projet de modification par M. Christian Lepage. Le contenu de la présentation se retrouve dans les documents remis à tous les membres du conseil de quartier.

Une période de questions et commentaires suit la présentation du projet de modification. Aucun commentaire n'est formulé.

RÉSOLUTION 20-CA-10

RECOMMANDATION DU PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 22604Cb, R.C.A.2V.Q. 282 (RÉF. : 1950, BOULEVARD WILFRID HAMEL, PROJET DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL NÉCESSITANT DES MODIFICATIONS AU ZONAGE)

IL EST RÉSOLU UNANIMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter le Projet de modification intitulé Règlement modifiant le

Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22604Cb, R.C.A.2V.Q. 282.

ADOPTÉE

20-02-05 INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Tanguay fait le point sur les travaux pour la piste cyclo-piétonne dans le parc Duberger-Les Saules et l'installation d'une passerelle surplombant la rivière Saint-Charles.

Elle mentionne que la reprise des travaux est prévue sous peu pour terminer l'aménagement autour de la Maison O'Neill et l'engazonnement de l'aire de foule. Le retard est lié principalement à l'approvisionnement en fer en provenance des États-Unis et à la construction de la passerelle en usine. L'aménagement de la piste cyclable du côté de la Maison O'Neill ne peut se finaliser qu'une fois la passerelle installée. Pour ce qui est de l'accessibilité aux sentiers, les usagers circulent librement comme ils l'ont toujours fait, malgré les entraves du chantier en opération. La passerelle est prévue être installée à la fin du mois d'octobre et la suite des travaux seront complétés par la suite jusqu'en novembre.

Mme Despins fait part des récentes annonces de la Ville au sujet de la Stratégie de sécurité routière qui vise à ce que chaque citoyen soit partie prenante de cette nouvelle vision. Elle indique également que des trottoirs et des corridors piétons seront aménagés près des écoles pour permettre des déplacements plus sécuritaires aux élèves. L'autre annonce faite concerne la politique de déneigement. L'essentiel des différentes mesures est mentionné dans les communiqués émis par la Ville.

20-02-06 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ou commentaire n'est relevé du public.

20-02-07 PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER (SUIVI – Rapport annuel)

Les documents seront préparés par Mme Myriam Simard en vue de l'assemblée du 30 septembre. Ils seront rendus disponibles au moment de l'assemblée puis déposés sur internet.

20-02-08 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MARS 2020

Certains points sont soumis pour validation par M. Mario Demeule. M. Patrick-André Lavoie révisé le document et s'assurera que les questionnements soulevés par la secrétaire de soutien seront répondus.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PATRICK-ANDRÉ LAVOIE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ BOUCHARD IL EST RÉSOLU À MAJORITER d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

20-02-09 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL ET DU COMPTE-RENDU

M. Patrick-André Lavoie ne reporte aucune affaire découlant du précédent procès-verbal.

20-02-10 CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

- Bilan mensuel
N'ayant aucun document pour l'instant, ces informations seront connues lors d'une prochaine rencontre.
- Services de secrétariat

**RÉSOLUTION 20-CA-11
SUR UNE PROPOSITION DE M. PATRICK-ANDRÉ LAVOIE, DUMENT
APPUYÉE PAR MME MYRIAM SIMARD, IL EST RÉSOLU
UNANIMEMENT de nommer Rosie-Anne Roussel Vallières à titre de
secrétaire de soutien.**

ADOPTÉE

20-02-11 DIVERS

- Prochaines activités de participation publique

Le sujet a été abordé au point 20-02-05.

M. Mario Demeule souligne différents projets qui seront présentés à l'automne et remarque que les citoyens ont bien adoptés le nouveau mode de consultation en visioconférence.
- Préparation du rapport annuel 2019 (suivi)

Le sujet a été abordé au point 20-02-07.
- Préparation des états financiers 2019 (suivi)

Le sujet a été abordé au point 20-02-07.
- Présentation spéciale à l'assemblée générale annuelle (suivi)

M. Demeule demande si une présentation spéciale est nécessaire. M. Patrick-André Lavoie ne considère pas qu'il sera utile de prévoir une telle présentation.
- Mandat des administrateurs et élections

Mme Myriam Simard et M. Patrick-André Lavoie ne renouvelle pas leurs candidatures, ce qui limite le quorum de la prochaine assemblée, puisque l'ensemble des candidatures seront échues. Une vérification est faite quant au souhait des administrateurs de se représenter.

M. Patrick-André Lavoie suggère aux citoyens et membres du conseil de recruter dans leur entourage. Mme Simard rappelle qu'une proportion de femmes est requise sur le conseil.

- Calendrier des rencontres 2020-2021

Le calendrier a été envoyé par M. Demeule aux administrateurs en fonction, donc l'ensemble des personnes souhaitant se représenter connaissent déjà les dates.

- Assemblée spéciale à la fin du mois de septembre 2020

Une Assemblée spéciale ayant pour but de collecter l'opinion des membres du conseil concernant un projet de modification (Omnibus Masson) sera tenue le 30 septembre. Seul ce sujet sera mis à l'ordre du jour.

20-01-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 20 h17.
Proposée par Patrick-André Lavoie
Appuyée par Luc Dumont

_____ signé
M. Patrick-André Lavoie
Président

signée _____
Mme Jessie Martin
Secrétaire